



Tarif bâtiment vide

Prix variables électricité pour Décembre 2021 - TVA exclue
Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale



Composition du prix de votre énergie ⁽⁹⁾



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts et charges (Gouvernement)

Vos avantages

- Vous payez uniquement votre consommation réelle sans redevance annuelle
- Cette offre d'énergie a été créée spécifiquement pour les maisons vides

Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix indexés de l'énergie - durée indéterminée

Redevance fixe ⁽¹⁾ (€/an)	Prix par kWh (€/cent/kWh)				Coûts énergie verte ⁽⁵⁾ (€/cent/kWh)
	Type d'usage	Normal	Bihoraire Heures pleines	Bihoraire Heures creuses	
0,00	+ Consommation ⁽²⁾	27,817			+ 1,080
	+ Injection ⁽³⁾	5,722			

Coûts de réseaux (distribution et transport) ⁽⁶⁾

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution							Transport
	Normal	Bihoraire		Exclusif Nuit	Activité de mesure Relevé annuel	Puissance mise à disposition		
		Heures pleines	Heures creuses			<=13kVA	>13kVA	
(€/cent/kWh)	(€/cent/kWh)	(€/cent/kWh)	(€/cent/kWh)	(€/an)	(€/an)	(€/an)	(€/cent/kWh)	
SIBELGA	7,04	7,04	5,14	5,14	10,26	26,23	52,45	2,36



Tarif bâtiment vide

Prix variables électricité pour Décembre 2021 - TVA exclue
Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale



Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)		Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)	
Cotisation sur l'énergie	0,19261	<= 1,44 kVA	0,00
Cotisation fédérale ⁽⁸⁾	0,35117	>1,44 et <= 6 kVA	10,20
		> 6 et <= 9,6 kVA	16,32
		> 9,6 et <= 13 kVA	20,40
		> 13 et <= 18 kVA	30,60
		> 18 et <= 36 kVA	40,80
		> 36 et <= 56 kVA	81,60
		> 56 kVA	132,60

- (1) La redevance fixe n'est imputée que 1 seule fois chez les clients pour lesquels le prélèvement et l'injection appartiennent au même pack chez ENGIE.
- (2) Le prix de l'électricité est indexé trimestriellement. Le paramètre d'indexation est basé sur la moyenne arithmétique des cotations journalières ICE Endex repris sous la rubrique « Belgian Power Base Load Futures », durant le trimestre qui précède le trimestre de fourniture (ci-après Endex 303). Le paramètre Endex 303, exprimé en €/MWh, est calculé et publié par ENGIE (voir www.engie.be). Le paramètre Endex303 d'application pendant le 4ème trimestre 2021 s'élève à 114,43€/MWh.
- Les formules hors TVA d'application pour Décembre 2021 sont les suivantes :
- Pour prélèvement :
- Normal = 3,2150 + 0,2150 x Endex303
- Pour injection :
- Normal = 0,0000 + 0,0500 x Endex303
- (3) Le tarif d'injection correspond aux prix auxquels ENGIE achète votre électricité produite et injectée sur le réseau conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat. Ce tarif s'applique uniquement pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension et disposant d'un compteur intelligent ou bidirectionnel. En plus du tarif d'injection, une redevance fixe est due et sera facturée sauf si vous êtes déjà client chez ENGIE pour la livraison d'électricité, auquel cas vous payez une seule redevance fixe du tarif de consommation. Le prix d'injection est soumis à la TVA (21%), sauf si votre entreprise n'est pas assujettie TVA, ou bien si elle en est exemptée.
- (4) Si vous choisissez un contrat avec une électricité verte 100 % belge, nous garantissons que l'électricité que vous consommez est produite à base de sources d'énergie belges et renouvelables.
- (5) Ces coûts sont calculés de la manière suivante : $Q \times Pc$ pour le coût énergie verte. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte. Pc correspond au prix par certificat d'énergie verte et s'élève en Décembre 2021 à 100 €. Ce prix est hors TVA. Les coûts sont repris séparément sur la facture et sont adaptés en fonction des modifications légales.
- (6) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.
- (8) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (9) Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY pro Indexed sur la base d'une consommation professionnelle de 7500 kWh/an à Bruxelles.
- (10) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur <https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/>.
- Origine de l'électricité fournie dans le cadre de EMPTYHOUSE pro en Région de Bruxelles-Capitale en 2020: cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (20,24%), nucléaire (77,13%), inconnu (2,63%).
- Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa (ci-après "ENGIE") en Région de Bruxelles-Capitale en 2020 : sources d'énergie renouvelables (39,62%), cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (12,22%), nucléaire (46,59%), inconnu (1,57%).